



CHAMBRE DE COMMERCE
DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE

Communiqué
Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie en faveur des instances politiques



Shawinigan, le 11 avril 2008 – Dans le dossier des mégawatts qui doivent demeurer et servir à la Ville de Shawinigan, la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie appuie les dires des instances politiques, en tenant à spécifier que des projets de rechange demande du temps.



En effet, la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie va dans le même sens que Madame Julie Boulet et Madame Lise Landry, à l'effet que les mégawatts ne doivent en aucun cas être transférés ailleurs. Toutefois, la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie tient à mentionner que le développement de nouveaux projets demande une période de temps considérable. « J'espère seulement qu'il n'ait pas de date butoir pour amener des projets structurant, car cela requiert des processus de longue haleine » mentionne le porte-parole et président de la CCCM.



Sachant que des comités ont été mis sur pieds depuis maintenant 2 ans, afin de contrer l'éventuelle fermeture de l'usine Alcan, la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie voit l'avenir de ce dossier d'un œil positif.

Source :

Caroline St-Arnaud
Directrice générale par intérim
Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie
819-536-0777
caroline.starnaud@mesaffaires.ca